

ATLAS DES PAYSAGES DU MORBIHAN



Présentation



PRÉFET DU MORBIHAN

Novembre 2011

Un atlas des paysages de tout le Morbihan

Maîtrise d'ouvrage

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL)
- Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan (DDTM)
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil général du Morbihan (CG 56)
- Association des maires du Morbihan (AM 56)

Maîtrise d'ouvrage déléguée

- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Morbihan

Équipe de réalisation

- Atelier Michel Collin (Michel Collin, paysagiste dplg, mandataire ; Benoît Wojcik, ingénieur paysagiste)
- Vue d'ici (Pascal Chevallier, géographe, cartographe ; Monique Chauvin, géographe, journaliste)
- Atelier LG (Aurélie Lefort, architecte dplg, urbaniste)
- Atelier parallèle (Hélène Vallée, architecte dplg)
- LAUA (Anne Bosse, sociologue), et
- GERS (Anne-Marie Giffo-Levasseur, sociologue) pour l'étude sociologique

L'atlas des paysages du Morbihan est consultable sur le Web :

www.morbihan.pref.gouv.fr
et
www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr

L'atlas des paysages du Morbihan est constitué d'un ensemble d'articles abondamment illustrés qui dresse un portrait complet de tous les paysages du Morbihan, sans exception, analyse les éléments qui les composent ainsi que leurs organisations. Il permet également d'inscrire le paysage comme une valeur et une référence, en identifiant ses aspects dynamiques et ses capacités à guider positivement les projets de développement des territoires, y compris urbains, sans le restreindre aux dispositions de protection.

Le paysage est, selon la définition retenue par la convention européenne du paysage adoptée à Florence en 2000, « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». En d'autres termes, le paysage est « ce qui nous apparaît » du territoire, ainsi que les relations entre toutes ses composantes et leur perception, le tout en mutation permanente, sur quoi reposent des sensations de cohérence, d'harmonie, de lisibilité.

L'atlas est structuré en trois grandes parties dont les objectifs sont :

● Comprendre les paysages du Morbihan

L'atlas est un outil de connaissance et de compréhension. Les composantes des paysages, leur organisation, la manière dont ils se sont constitués, les conditions culturelles et physiques de leur perception, les dynamiques auxquelles ils ont été ou sont soumis sont exposées et analysées à l'échelle départementale.

● Dresser le portrait les paysages

Les unités de paysage qui ont été identifiées sont systématiquement décrites et analysées dans leurs structures et leurs perceptions. Ensemble, ces « portraits » livrent les principales clés de découverte et de compréhension des paysages du département.

● Éclairer l'action

L'analyse permet d'énoncer les principaux enjeux pour que soient pris en compte au mieux les valeurs et la qualité des paysages dans les projets d'aménagement. Les questions de tourisme, agriculture, bocage, urbanisme, éoliennes... sont développées à l'échelle du département et de chaque ensemble et unité.

Un document pour tous les publics, abondamment illustré

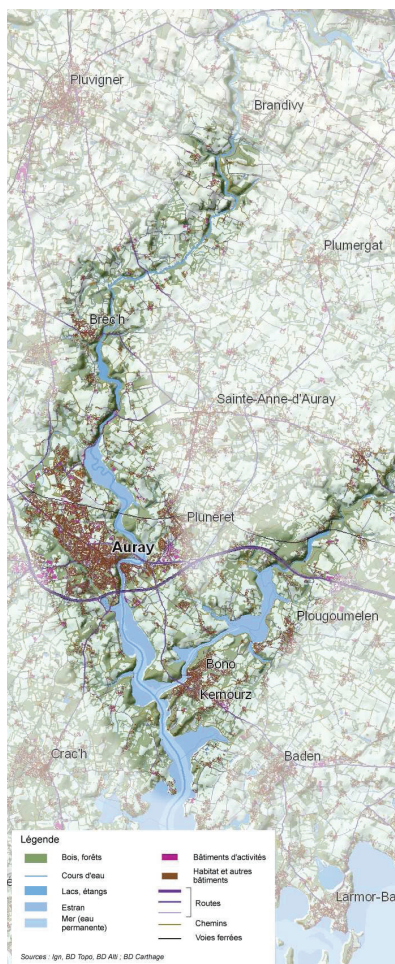
L'atlas s'adresse à tous les publics, habitants, scolaires, associations... les acteurs des projets de territoire y trouveront de nombreuses informations et outils utiles à la prise en compte du paysage et de ses enjeux.

Les cartes, les schémas, les photos et les textes qui en font le corps donnent une représentation des caractères et des problématiques paysagères du département.

Révéler et comprendre les paysages du Morbihan

REPRÉSENTATIONS

Le Morbihan est, depuis le XIX^e siècle et le développement du tourisme, l'objet d'une multitude de représentations picturales, photographiques ou littéraires qui, pour beaucoup, ont fixé durablement l'image du département. Les paysages sont, de plus, et au-delà de leurs qualités esthétiques propres, imprégnés d'un imaginaire spécifique dont témoigne la mise en scène dans l'espace des édifices religieux qu'ils soient préhistoriques ou issus de la religiosité catholique. Cependant, l'image des paysages morbihannais est surtout marquée par un profond déséquilibre entre l'intérieur et la côte : les paysages de l'Argoat, malgré leurs qualités, ont été et sont toujours peu représentés.



Extrait de la carte de l'unité de paysage de la Rivière d'Auray, 1/75 000

COMPOSANTES

Le relief et l'hydrographie sont à l'origine des grandes structures des paysages : au centre du département, les reliefs des Landes de Lanvaux, hérités d'une histoire géologique originale, forment un alignement est-ouest qui met en valeur les distinctions entre l'Armor et de l'Argoat.

La côte, dont les sites sont bien individualisés par une succession de rias et de mers intérieures, présente des caractères liés tant à une nature très originale, qu'à une forte influence urbaine et touristique.

A l'intérieur du département, les paysages apparaissent comme une mosaïque plus difficile à appréhender, faite de rivières multiples, d'un bocage inégal, de reliefs rarement isolés ou spectaculaires... La plupart de ces composantes concourent ainsi à un effet de dispersion et de complexité qui s'explique autant par les conditions naturelles que par certains événements telles que la révolution agricole de la seconde moitié du XX^e siècle ou les formes récentes de l'étalement urbain se superposant à la dispersion historique du bâti.

ÉVOLUTIONS ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Au seuil du XXI^e siècle, l'évolution des paysages morbihannais se poursuit et se renouvelle. Quelques exemples de transformations des dernières décennies permettent de mieux cerner ces mouvements, notamment à l'égard de l'urbanisation et des boisements. Mais ces dynamiques connaissent des infléchissements, intègrent de nouvelles composantes, telles que les éoliennes, et sont également orientées par diverses mesures de protections environnementales ou patrimoniales.

LES PAYSAGES DU MORBIHAN PERÇUS

Le paysage ne se définit pas que par ses composantes ou leurs relations, mais aussi en fonction de ce que chacun perçoit. Une enquête sociologique menée auprès de certains acteurs et Morbihannais a permis d'approcher cette dimension.

Montagnes Noires

Ensembles et unités de paysages



Une carte des paysages de tout le Morbihan

UNE ORGANISATION PARALLÈLE À LA CÔTE

Le territoire du Morbihan se présente en trois grandes entités parallèles qui présentent des caractères spécifiques dont les traits et les contrastes contribuent à former une figure particulière.

- - Les plateaux du centre Bretagne au nord
- - Les reliefs linéaires des Landes de Lanvaux au centre
- - L'Armor au sud, incluant les plaines littorales, les côtes, les îles, les mers intérieures

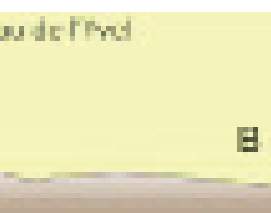
Il s'y ajoute un réseau de vallées qui traverse ces trois entités et propose des ambiances et des conditions de perception suffisamment singulières pour être distinguées comme unités de paysage spécifiques.

Les reliefs des Landes de Lanvaux jouent un rôle prépondérant au centre de cette organisation et contribuent à l'originalité du territoire. Leur orientation perpendiculaire à l'écoulement des rivières vers l'océan forme une barrière entre les terres et les côtes dont ils renforcent le contraste, de même qu'ils confirment le caractère intérieur de l'Argoat.

UN DÉCOUPAGE EN 7 ENSEMBLES ET 38 UNITÉS DE PAYSAGE

Au sein de cette structure, l'atlas distingue des unités de paysage, elles-mêmes regroupées en « ensembles de paysages ». Ces ensembles, qui présentent une homogénéité de territoire, souvent celle du relief (par exemple, le littoral, ou les plateaux...), sont identifiés en cohérence avec l'échelon régional. Ils peuvent ainsi intégrer les unités de paysage situées dans les départements limitrophes.

Les unités de paysage désignent des territoires d'un seul tenant qui présentent des caractères communs, tant dans la nature et l'organisation de leurs composantes, que dans la manière dont ils sont perçus.



Portrait des paysages du Morbihan

PAYSAGES DU NORD DU MORBIHAN

Aux frontières des Côtes-d'Armor, les cours d'eau du versant Atlantique de la Bretagne prennent leurs sources sur les plateaux. Descendant vers le sud, ils traversent des paysages de campagne active, où s'exprime la vitalité de la production agricole et des industries agro-alimentaires. Les reliefs et les boisements, ainsi que le réseau typique du bocage y ménagent des ambiances d'intimité. Cette partie nord du Morbihan se décompose entre les plateaux proprement dits, et les reliefs boisés qui bornent les frontières du département à l'est et à l'ouest. Cinq ensembles de paysages y sont distingués.



Les montagnes Noires

L'ensemble s'étend sur trois des quatre départements bretons (Morbihan, Côtes-d'Armor, Finistère). Seule sa partie sud est présente dans le Morbihan. Les flancs des reliefs marquent un horizon nettement lisible qui se poursuit dans le Finistère. Dans le Morbihan, l'ensemble des montagnes Noires définit une seule unité de paysage.

La Cornouaille intérieure

L'ensemble de paysages de Cornouaille intérieure se compose d'une incessante succession de vallées et de vallons creusés dans les plateaux granitiques, dont les replis sont renforcés par une abondante végétation arborée, associant bois et bocage. Aux limites de cet ensemble homogène, l'unité de Guerlédan et Quénécan associant des reliefs vigoureux, une forêt et un plan d'eau compose l'un des sites les plus attractifs du centre de la Bretagne.

Le plateau de Pontivy-Loudéac

L'ensemble des paysages du plateau de Pontivy-Loudéac s'étend au-delà du territoire du Morbihan, dans les Côtes-d'Armor. Il se caractérise par des paysages de grandes cultures que sillonnent de petits vallons. Dans le Morbihan, le plateau est ponctué par la forêt de Lanouée, la ville de Ploërmel et les confins de la ville de Pontivy, située dans la vallée du Blavet.

Les rebords de Brocéliande

L'ensemble de paysages du massif de Brocéliande s'étend à la fois dans l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Dans le département, l'unique unité de paysage est constituée par les rebords ouest des reliefs du massif et ses lisières, des hauteurs boisées, des landes et des cuvettes cultivées.

Unités de paysages :

le plateau de Gourin, le plateau de Guémené, Guerlédan et Quénécan

Unités de paysages :

le plateau de l'Yvel et le plateau de l'Evel, deux bassins versants situés de part et d'autre de l'Oust.

PAYSAGES DES RELIEFS DES LANDES DE LANVAUX

Au centre du département, les reliefs linéaires des Landes de Lanvaux jouent un rôle essentiel dans la perception des paysages à l'échelle du département. L'orientation est-ouest des reliefs qui se succèdent forment une barrière entre la côte, au sud, et les plateaux du nord du Morbihan. Ils contraignent les rivières à les contourner ou à y creuser des cluses. Ces paysages aux caractères marqués sont regroupés en un seul ensemble.

Les reliefs des Landes de Lanvaux

La dénomination « Landes de Lanvaux » n'est plus que le vestige d'un mode d'occupation et d'exploitation des sols révolu mais qui est cependant encore bien présent dans les représentations. Aujourd'hui cependant, les landes ont



Unités de paysage

Les Monts de Lanvaux, les Crêtes de Saint-Nolff, les Monts de Caro aux paysages marqués par des crêtes boisées

Le Plateau de Plumelec où les masses boisées prédominent

Le Plateau de Questembert ou la Campagne de l'Aff où dominent les ambiances le bocage

Le Sillon du Tarun et de la Claye au nord, et le Sillon du Loc'h et de l'Arz au sud présentent des structures de vallées ouvertes et cultivées dans les creux des reliefs.

pratiquement disparu. Les arbres ont pris leur place sur les sommets et sont également très nombreux sur les rebords sous formes de cultures de résineux, de bocage, de bois...

Reliefs linéaires et boisements composent ainsi un grand secteur aux ambiances faiblement différenciées, sinon dans les sillons, plus ouverts et présentant des ambiances de vallées. Les reliefs et les boisements sont associés à une plus faible densité bâtie, composant des paysages retirés, peu connus, intimes, porteurs d'un profond sentiment d'intériorité et d'une tranquillité apaisante, en grand contraste avec les spectaculaires et célèbres déploiements de la côte. Cette morphologie crée pourtant des sites remarquables dont le cadre contribue à l'attractivité paysagère de petites villes comme Rochefort-en-Terre. Dans cet ensemble aux contrastes relativement peu marqués, les 8 unités de paysage sont associées à des éléments de structures différenciés : crêtes boisées, boisements, bocage, vallées ouvertes cultivées.



PAYSAGES DE LA CÔTE ET DES PLAINES LITTORALES

L'Armor morbihannais

Les paysages du littoral morbihannais figurent parmi les plus réputés d'Europe. L'océan assure une présence naturelle intense, amplifiée par le phénomène des marées qui transforment sans cesse les paysages, mêlant et démêlant deux fois par jour les motifs de mer, ceux de la terre, et ceux de l'estran, superbe et incertain espace de l'entre-deux, particulièrement développé dans le Morbihan.

Le littoral se découpe ainsi en une multitude de lieux où la terre et la mer s'entrelacent, s'enchaînent l'une l'autre, parfois se confondent, et ne se heurtent que rarement de front. Chacun de ces lieux est fortement identifié en tant que paysage, chaque site est nommé, polarisé par une forme de mer ou de terre, par une ambiance spécifique, et ceci parfois sur de faibles surfaces. Ces contrastes d'échelle contribuent à formuler un caractère particulier du territoire morbihannais, composé de vastes systèmes au nord et de sites moins étendus au sud.



Unités de paysage :

14 unités côtières :

l'Estuaire de la Laïta, la Côte et la rade de Lorient, les dunes et plages de Gâvres à Plouharnel, la Ria d'Étel, la Presqu'île de Quiberon, la Côte des mégalithes, la Rivière d'Auray, le Golfe du Morbihan, Vannes, la Presqu'île de Rhuys, la Côte de Damgan à Pénestin et l'estuaire de la Vilaine, l'île de Groix, Belle-île, Houat et Hoedic.

7 unités de plaines côtières :

la Plaine de Guidel et la Plaine de Pluvigner toutes deux marquées par la présence de boisements ; la campagne de Plouay et la campagne de Languidic, paysages de transition vers les plateaux ; la Plaine de Sainte-Anne-d'Auray et la Plaine de Muzillac où le bocage est bien présent ; la Plaine de Saint-Dolay, ou Miteau, dominée par les cultures, qui s'étend dans le département de la Loire-Atlantique.

Sur les côtes se concentrent les deux plus grandes villes du département (Vannes et Lorient qui sont aussi des ports), la pression foncière, les activités touristiques et les enjeux de paysage qui les accompagnent : l'attractivité des paysages côtiers est tout autant la raison de leur prospérité que l'une des causes de leur éventuelle dégradation. Sur les neuf cents kilomètres développés de côtes morbihannaises, îles comprises, 14 unités de paysages ont été distinguées surtout en fonction de la forme des rivages. Derrière ces sites illuminés par l'océan et ses incursions dans les terres, se développent plus discrètement les unités des plaines côtières, développées entre les côtes et les premiers reliefs des Landes de Lanvaux. On y retrouve les ambiances de campagnes cultivées aux composantes variées, assez boisées, mais soumises aux pressions de la côte concentrées aux abords des routes.



PAYSAGES DES VALLÉES

Les vallées sont innombrables dans le Morbihan. Sur la Cornouaille intérieure, elles créent un réseau très dense qui caractérise cet ensemble de paysages autant que le plateau lui-même. Dans les reliefs des Landes de Lanvaux, les rivières coulent au fond de rides continues perçues comme des vallées sans en être tout à fait. Dans la plupart des cas, elles sont ainsi incluses à la description de l'ensemble de paysages auquel elles appartiennent et qu'elles contribuent à différencier.



Les vallées naviguées

D'autres vallées cependant, plus nettement individualisées et lisibles comme paysages en raison de leur navigabilité et leur accessibilité par le canal de Nantes à Brest et ses chemins de halage, composent une figure singulière qui contribue à l'originalité du territoire morbihannais.

Le Blavet à l'ouest, les vallées de l'Oust et de la Vilaine à l'est, dont les paysages sont spécifiques, contournent la barre des reliefs des Landes de Lanvaux pour atteindre l'océan. Une des singularités du territoire morbihannais vient du fait que ces vallées sont reliées en amont par le canal de jonction qui les unit en un audacieux ouvrage d'art.

Dans ce réseau de vallées naviguées, les composantes s'organisent en paysages attractifs, animés par la présence de l'eau, les possibilités de promenades, les écluses, les épisodes parfois spectaculaires des cluses creusées par les rivières pour franchir la barrière des reliefs de Lanvaux. Les villes, comme à Pontivy, Josselin, Rohan ou Malestroit adressent aux rivières leurs façades pour composer des paysages urbains agréables.

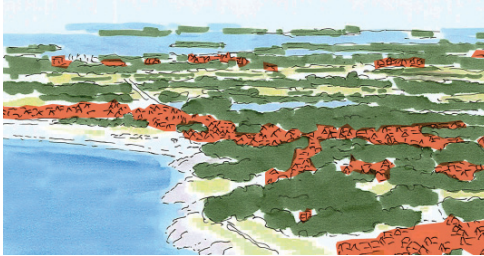
Unités de paysage :
la vallée de l'Oust, la vallée du
Blavet, le canal de jonction et la
vallée de la Vilaine.



Éclairer l'action

La valeur des paysages est à la fois culturelle et sociale. Mais dans le Morbihan, un des principaux départements touristiques français, leur valeur est aussi fortement économique. A partir d'une identification et de leurs enjeux résultant à la fois d'un partage social et d'attachement individuel et collectif, les efforts doivent converger afin de valoriser leurs qualités.

PROTÉGER LA CÔTE ET VALORISER LES CARACTÈRES DE L'ARGOAT



Les rivages du Morbihan figurent parmi les paysages les plus emblématiques de la France, et rassemblent un grand nombre de richesses naturelles et un exceptionnel patrimoine culturel. Ce sont aussi les territoires les plus construits, les plus peuplés, les plus visités du département, ceux où s'exerce la plus forte pression immobilière. Ils appellent par conséquent une attention toute particulière, et nécessitent des projets approfondis et concertés, conciliant les nécessités du développement économique et celles de la préservation des qualités paysagères et naturelles. Au-delà des paysages des côtes et du canal de Nantes à Brest connus et reconnus, des lieux moins bien identifiés contribuent fortement à la personnalité du département. Ainsi, l'Argoat morbihannais mérite une attention aussi vive que les plus emblématiques des sites côtiers. C'est le cas par exemple des cluses des reliefs des Landes de Lanvaux, du val de Béganne, des rebords de Cléguérec qui sont autant de sites à redécouvrir et à valoriser.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET LA LISIBILITÉ



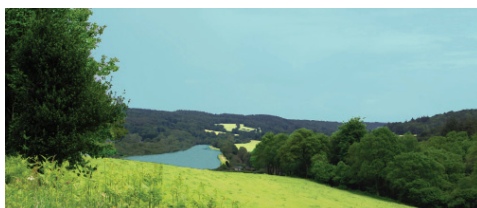
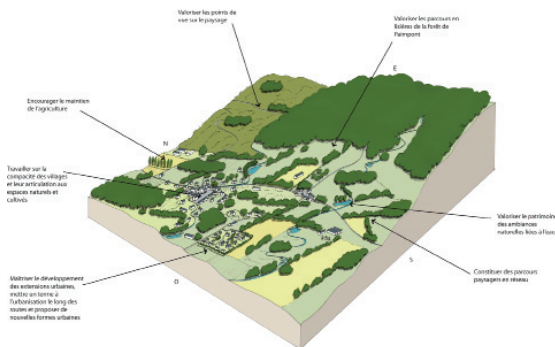
Le paysage est une expérience sensible. On n'y accède que dans la mesure où on peut le pratiquer et l'observer. Dans le Morbihan, le réseau des chemins bocagers est à entretenir, les rivières sont souvent inaccessibles... L'extension de la friche et l'enrésinement des vallées, des anciennes landes et des campagnes côtières provoquent des fermetures visuelles. Rendre accessibles et lisibles les paysages est un des principaux défis à relever.

ENCOURAGER LA VITALITÉ AGRICOLE

Le Morbihan est un des tout premiers départements agricoles français. La vitalité de l'agriculture est une des conditions pour la conservation de la personnalité de ses paysages. Il est ainsi nécessaire de réfléchir aux moyens de contrer la déprise agricole des secteurs fragiles ou concurrencés par l'immobilier. Cela implique de redonner vie si possible à l'exploitation des fonds de vallées et des landes, maintenir et entretenir le bocage, mieux contrôler l'inscription des bâtiments agricoles et agro-alimentaires.



MAÎTRISER L'URBANISATION



L'étalement urbain, notamment pavillonnaire, a très durement marqué les paysages morbihannais. La consommation des espaces s'accompagne d'une banalisation et d'une déstructuration des territoires. C'est un des enjeux les plus brûlants auxquels il faut répondre. La loi Littoral permet un contrôle du phénomène sur la côte. Ailleurs, une maîtrise des développements urbains, en intelligence avec les paysages agro-naturels, est devenue indispensable, ainsi qu'un mode de production différent des formes urbaines et architecturales. Il est temps de mettre un terme à l'étalement le long des routes, et de densifier les enveloppes urbaines.

ORIENTER LES ÉVOLUTIONS

Les paysages morbihannais nécessitent aujourd'hui d'être pris en compte dans les projets de territoires à diverses échelles. Il ne s'agit pas de perpétuer des structures figées, la grande souplesse des composantes ouvre au contraire des perspectives de projet motivantes. Les outils législatifs, les politiques publiques et la volonté des acteurs permettent de transformer les paysages.

FAIRE DU PAYSAGE UN PROJET PARTAGÉ

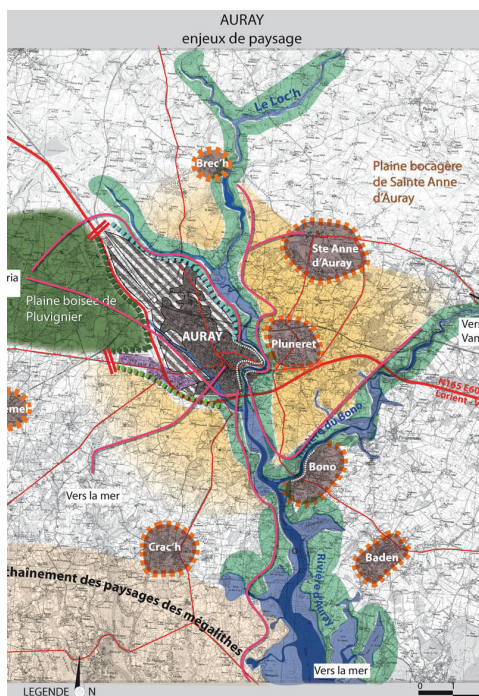
Constituer des réseaux de paysages

Afin de mieux articuler les espaces bâtis aux paysages naturels et ruraux, il est souhaitable d'identifier des « réseaux de paysages » qui relient des espaces libres comme les berges des rivières, les parcs, les lisières. Ces continuités offrent d'intéressants parcours de liaisons douces, et contribuent au projet de « trame verte et bleue » promu par le Grenelle de l'environnement.

Fédérer les acteurs autour du paysage

Au-delà des protections, une mise en cohérence des espaces urbain et rural, des activités agricoles et de loisir, des préoccupations environnementales est devenue nécessaire. Le projet de paysage peut être mis au centre des documents d'urbanisme et de tout projet territorial.

L'initiative du parc naturel régional du Golfe du Morbihan ouvre ainsi une perspective passionnante, permettant l'énoncé d'un projet qui embrasse toutes les dimensions du territoire, porté par l'ambition, partagé par une majorité de collectivités soucieuses d'accompagner dans l'avenir la beauté des paysages.



Identifier et valoriser la structure paysagère du territoire	Inscrire le développement urbain dans la structure paysagère
Vallées à caractère naturel à valoriser, notamment en limite de ville	Zones de développement urbain en cohérence avec la structure paysagère
Continuités structurantes de paysages cultivés	Zone d'activité à traiter, abords de la RN 165
Campagne boisée en limite de ville	Préserver la compacité des villages, articuler leurs abords à leur environnement paysager
Liaisons douces à développer	Bornes des développements urbains le long des routes, à fixer et traiter
Bords de ville à traiter, notamment le long de RN 165	Les berges, espace public paysager
sur campagne	
sur vallées	
sur boisements	

Le site Internet de l'atlas

www.morbihan.pref.gouv.fr
et
www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr

L'ATLAS DES PAYSAGES DU MORBIHAN C'EST :

- des articles pour comprendre, identifier et agir sur les paysages
- plus de 1 000 illustrations (photos, schémas, coupes, montages)
- une carte départementale des paysages et des cartes de toutes les unités au 1/75 000
- des outils pour faciliter la recherche et la lecture (moteur de recherche, lexique, bibliographie, méthodologie...)
- Un atlas évolutif avec une mise à jour régulière
- une démarche de concertation en vue de préciser les enjeux de paysages départementaux
- un forum ouvert à tous sur les paysages du Morbihan

